

► Note de synthèse

Juin 2020

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH

La pandémie de COVID-19 est une urgence sanitaire sans précédent qui a engendré en très peu de temps une importante crise sociale et économique. Elle a un impact défavorable sur les 37 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde, déjà marginalisées ou victimes de stigmatisation et de discrimination. Nombre d'entre elles n'ont pas de protection sociale, ou alors très limitée. La majorité des personnes vivant avec le VIH ont l'âge de travailler. Leur santé et leurs moyens de subsistance doivent être garantis. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'engagement de "ne laisser personne pour-compte" doit guider la réponse du monde du travail à la crise du COVID-19.

La présente note décrit l'impact du COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH et formule des recommandations en faveur d'une réponse au COVID-19 et d'une reprise dans le monde du travail qui incluent les personnes vivant avec le VIH. Elle présente également des exemples de mesures prises dans cette optique.

► L'impact du COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH

Les personnes vivant avec le VIH sont en train de perdre leur emploi et leurs moyens de subsistance

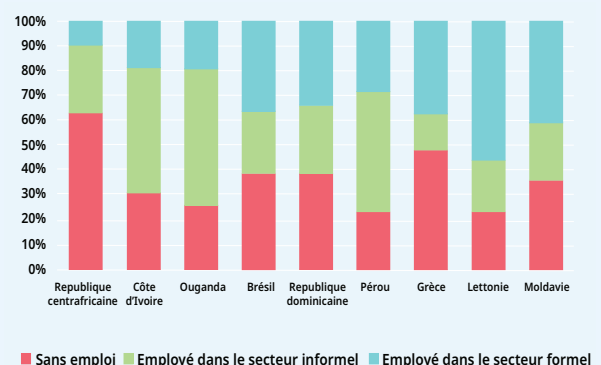
Même avant la crise du COVID-19, un pourcentage élevé de personnes vivant avec le VIH travaillaient dans l'économie informelle. Elles souffraient déjà de graves discriminations en matière d'emploi et affichaient un taux de chômage élevé¹.

Près de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle² dans le monde ont subi les mesures de confinement. Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs de l'économie informelle les plus touchés. Le taux de pauvreté relative des travailleurs de l'économie informelle du monde entier devrait augmenter d'environ 34 points de pourcentage.

Face à l'exacerbation des inégalités de revenus entre les travailleurs, une proportion encore plus grande de travailleurs de l'économie informelle seront laissés pour

compte après la crise. Des mesures s'imposent pour protéger les travailleurs vulnérables, et ces mesures doivent inclure les personnes vivant avec le VIH.

► Figure 1: Situation professionnelle des personnes vivant avec le VIH dans différents pays



Source: GNP+, PLHIV Stigma Index, 2016-2019

1 GNP+, [Indice de stigmatisation des PVVIH](#), rapports par pays, 2016-2019.

2 OIT, [Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail](#). Troisième édition, estimations actualisées et analyses, 2020.

L'impact du COVID-19 sur les activités de soins non rémunérées pourrait être plus grave pour les ménages affectés par le VIH

La présence de personnes vivant avec le VIH au sein d'un foyer représente une lourde charge pour les aidants, ce qui réduit encore leur probabilité de trouver un emploi³. Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation, car ce sont elles qui assurent une part disproportionnée des activités de soins non rémunérées, ce qui exacerbe les inégalités de genre en matière d'emploi, d'éducation et d'activités sociales et communautaires.

Les fermetures des écoles et des garderies, la réduction des services publics pour les personnes handicapées et les personnes âgées, la non-disponibilité des travailleurs domestiques et la nécessité de s'occuper des proches touchés par le virus qu'a entraîné la crise du COVID-19 a augmenté la charge de travail de soins non rémunéré, y compris pour les ménages affectés par le VIH⁴.

Les perturbations dans le dépistage et le traitement du VIH du fait des confinements décidés pour lutter contre le COVID-19 pourraient avoir des conséquences désastreuses pour les travailleurs

Avant la crise du COVID-19, l'OIT estimait que les pertes de revenu dues au VIH et au sida s'élèveraient à 7,2 milliards en 2020, principalement en raison du décès de centaines de milliers de travailleurs, dont la majorité pourrait être évitée par un traitement⁵. Bien que les traitements antirétroviraux permettent de maintenir les travailleurs en bonne santé et productifs, l'OIT prévoyait le décès de 500 000 travailleurs en 2020 du fait du VIH et du sida. Le taux de mortalité le plus élevé est observé chez les travailleurs en fin de trentaine qui sont au sommet de leur productivité. A cause des perturbations des activités économiques et des confinements qu'il entraîne, le COVID-19 risque de rendre difficile le dépistage et le traitement du VIH chez les travailleurs.

Il est fort probable que les projections du taux de mortalité lié au VIH, déjà très élevées, établies avant la pandémie, connaisse une hausse considérable.

Bien que certains gouvernements prennent des mesures importantes pour garantir l'approvisionnement en traitements antirétroviraux essentiels pour les personnes vivant avec le VIH, le risque de rupture de stock de ces traitements reste élevé dans plusieurs pays du fait du confinement et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les modélisations montrent que, dans les régions à forte prévalence du VIH, les décès liés au VIH et à la tuberculose pourraient augmenter de 10 à 20 pour cent respectivement, par rapport aux chiffres d'avant la pandémie⁶, du fait de difficultés d'accès aux médicaments.

Avec la crise du COVID-19 les services de prévention et de dépistage du VIH fonctionnent aussi au ralenti. Les personnes qui reçoivent un résultat positif au test du VIH risquent de ne pas avoir immédiatement accès à un traitement antirétroviral tandis que les établissements de santé sont aux prises avec la pandémie.

Un groupe de modélisation formé par l'Organisation mondiale de la Santé et l'ONUSIDA a estimé que, si des efforts ne sont pas déployés pour atténuer et surmonter les effets de la perturbation des services de santé et de l'approvisionnement en fournitures sanitaires pendant la pandémie de COVID-19, une interruption de six mois d'un traitement antirétroviral pourrait entraîner plus de 500 000 décès supplémentaires dus à des maladies liées au sida, y compris la tuberculose, en Afrique subsaharienne, sur la période 2020-2021⁷.

Services de protection sociale inadaptés aux personnes vivant avec le VIH

La majorité des personnes vivant avec le VIH n'ont pas accès à une protection sociale adaptée. Même si, dans certains pays, elles reçoivent gratuitement un traitement antirétroviral financé par le gouvernement ou par des donateurs, de nombreuses personnes vivant avec le VIH ont des difficultés pour payer leurs dépenses de santé. Comme elles ont un accès limité à l'assurance chômage et aux mécanismes d'aide au revenu, l'impact du COVID-19 risque d'aggraver leur situation.

3 OIT, [The impact of HIV on care work and the care workforce](#), 2019.

4 OIT, [Répondre à la crise du COVID-19: réaliser l'égalité de genre pour améliorer l'avenir des femmes au travail](#), Note d'orientation, 2020.

5 BIT, [L'impact du VIH et du sida sur le monde du travail: estimations mondiales](#) Estimations mondiales [Résumé], 2018.

6 Alexandra B.Hogan, Britta Jewell, Ellie Sherrard-Smith et al, [The Potential Impact of the COVID-19 Epidemic on HIV, TB and Malaria in Low-and Middle-Income Countries](#), Imperial College London, 2020.

7 OMS, [Le coût de l'inaction: la perturbation des services liée à la COVID-19 pourrait entraîner des centaines de milliers de décès supplémentaires dus au VIH](#), communiqué de presse commun, 2020.

► Note de synthèse

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH

Même dans les pays où la protection sociale couvre le VIH, les personnes vivant avec le virus et les populations clés⁸ ont des difficultés à accéder aux services pertinents. Les trois principaux obstacles qu'elles rencontrent sont la stigmatisation et la discrimination, le manque de connaissance des programmes existants et la complexité des procédures d'accès à ces programmes⁹.

Il est donc important que les pays s'attachent en priorité à aider ceux qui sont rendus particulièrement vulnérables par la crise, notamment les travailleurs de l'économie informelle, et veillent à ce que leurs besoins immédiats soient satisfaits, y compris à ce qu'ils aient accès à des soins de santé et à des mécanismes d'aide au revenu¹⁰.

La multiplicité des vulnérabilités a un impact encore plus fort sur les personnes vivant avec le VIH

Les personnes vivant avec le VIH forment un groupe très diversifié. Le statut sérologique des personnes peut interagir avec d'autres caractéristiques personnelles telles que le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'appartenance ethnique pour encore aggraver l'impact de la crise du COVID-19.

Une augmentation considérable des violences familiales, en particulier contre les femmes, a par exemple suivi l'application des mesures de confinement¹¹ adoptées pour lutter contre le COVID-19. Les discriminations et les violences fondées sur le genre alimentaient déjà l'épidémie de VIH¹² avant la crise du COVID-19. Les femmes qui ont subi des violences ont en effet 50 fois plus de risques de vivre avec le VIH et sont moins susceptibles de commencer ou de suivre correctement un traitement antirétroviral¹³. La hausse actuelle des violences et du harcèlement basés sur le genre, en particulier des violences familiales, risque d'entraîner un pic de transmissions du VIH. Cette situation, couplée à la réduction de l'accès au traitement du VIH et aux soins engendrée par la crise du COVID-19, pourrait avoir des effets dévastateurs, en particulier pour les femmes vivant avec le VIH.

Les populations clés¹⁴ et leurs partenaires sexuels représentent 54 pour cent des nouvelles infections par le VIH dans le monde¹⁵. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) sont particulièrement à risque pendant la pandémie du fait de la stigmatisation et des discriminations qu'elles subissent et des disparités en matière d'accès, de qualité et de disponibilité des services de santé¹⁶. On observe par ailleurs dans

Ce que les personnes vivant avec le VIH doivent savoir à propos du VIH et du COVID-19

Le COVID-19 est une maladie grave et toutes les personnes vivant avec le VIH devraient prendre toutes les mesures de prévention recommandées pour limiter leur exposition et éviter une infection au virus qui cause le COVID-19.

À l'instar du reste de la population, les personnes âgées vivant avec le VIH ou les personnes vivant avec le VIH qui ont des problèmes cardiaques ou pulmonaires ont plus de risques de contracter le virus et de développer des symptômes plus graves.

Jusqu'à ce que nous en sachions davantage, les personnes vivant avec le VIH, notamment celles affectées par une maladie liée au VIH à un stade avancé ou mal contrôlée, doivent faire attention et respecter les mesures et les recommandations de prévention.

Il est également important que les personnes séropositives disposent de réserves de médicaments contre le VIH pour plusieurs mois.

Source: ONUSIDA, [VIH et COVID-19: informations à l'intention des personnes séropositives](#), 2020

8 Les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes qui s'injectent des drogues, les travailleuses du sexe, les personnes transgenres, les personnes en prison et dans d'autres environnements fermés.

9 OIT, [Access to and Effects of Social Protection on Workers living with HIV and their Households: An analytical report](#), 2014.

10 OIT, [Mesures de protection sociale visant à faire face à la crise du COVID-19: réponses apportées par les pays et considérations politiques](#), Focus sur la protection sociale, Note de synthèse du BIT, 2020.

11 OIT, [Répondre à la crise du COVID-19: réaliser l'égalité de genre pour améliorer l'avenir des femmes au travail](#), Note d'orientation, 2020.

12 ONUSIDA, [Women and HIV, a spotlight on adolescent girls and young women](#), 2019.

13 Ibid.

14 Les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes qui s'injectent des drogues, les travailleuses du sexe, les personnes transgenres, les personnes en prison et dans d'autres environnements fermés.

15 ONUSIDA, [UNAIDS data 2019](#), 2019.

16 HCDH, [COVID-19 and the human rights of LGBTI people](#), 2020.

► Note de synthèse

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH

certains pays une augmentation des paroles et des actes homophobes et transphobes, notamment des attaques contre les organisations LGBTI¹⁷. Les personnes LGBTI sont également plus susceptibles d'être sans emploi et de vivre dans la pauvreté que le reste de la population. De nombreux membres de la communauté LGBTI travaillent dans l'économie informelle et n'ont pas accès à des congés maladie payés, à une assurance chômage et à une couverture sociale¹⁸. L'ONUSIDA et MPact Global Action for Gay Men's Health and Rights¹⁹ appellent les gouvernements et les partenaires à protéger, soutenir et

respecter les droits humains des personnes LGBTI dans le cadre de leur réponse au COVID-19.

Les peuples autochtones et tribaux, soit environ 476 millions de personnes dans le monde, sont particulièrement vulnérables face au COVID-19 et à ses conséquences socio-économiques. Être une personne autochtone vivant avec le VIH aggrave cette vulnérabilité. Une récente étude de l'OIT²⁰ a mis en lumière les obstacles à l'accès aux services de santé, le déni du droit au travail et les discriminations sur le lieu de travail que subissent les personnes autochtones vivant avec le VIH.

► Recommandations

Prévenir les discriminations et l'exclusion dans le cadre de la réponse au COVID-19: ne pas faire de laissés-pour-compte

Les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs peuvent prendre des mesures pour prévenir les discriminations et l'exclusion dans le cadre de leurs politiques et de leurs programmes de réponse au COVID-19 dans le monde du travail en s'appuyant sur les normes internationales du travail²¹.

La recommandation (n° 200) de l'OIT sur le VIH et le sida, 2010²², indique que «les mesures concernant le VIH et le sida dans le monde du travail devraient faire partie des politiques et programmes nationaux de développement, y compris ceux ayant trait au travail, à l'éducation, à la protection sociale et à la santé».

Il existe de nombreuses lois et politiques nationales relatives au VIH et au sida, à la lutte contre les discriminations et à l'égalité, ainsi que de nombreux codes de conduite et politiques d'entreprise définissant des mesures pour prévenir et lutter contre la stigmatisation et les discriminations liées au VIH. Ces lois et politiques doivent guider la réponse au COVID-19 et il convient de veiller à leur application.

De nombreux enseignements ont été tirés de la riposte au VIH en matière de lutte contre la stigmatisation et les discriminations, et ils peuvent aussi profiter à la lutte contre le COVID-19, notamment pour élaborer une réponse fondée sur les droits, impliquer les

communautés touchées et combattre la stigmatisation et les discriminations sous toutes leurs formes²³.

Le dialogue social est essentiel dans la gestion de la crise du COVID-19 et devrait s'intéresser en priorité aux besoins de protection des travailleurs et des entreprises les plus vulnérables, conformément à l'engagement des Etats membres de l'ONU de «ne pas faire de laissés-pour-compte»²⁴.

Dans plusieurs pays, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs collaborent pour élaborer des stratégies adaptées et soumettre au gouvernement des propositions visant à ce que les personnes qui vivent avec le VIH soient incluses dans les mesures de réponse et de reprise, y compris les mesures relatives à la protection sociale et aux soins de santé.

► En **Ouganda**, une [déclaration commune](#) de la Fédération des employeurs ougandais et l'Organisation nationale des syndicats demande l'adoption de mesures inclusives en réponse au COVID-19 afin que personne ne soit laissé pour compte, en particulier les personnes vivant avec le VIH, les personnes handicapées, les migrants et les personnes dans d'autres situations de vulnérabilité. Leur déclaration souligne également l'importance de protéger les emplois de tous les travailleurs, y compris ceux des personnes vivant avec le VIH et des personnes handicapées. Les deux organisations insistent aussi sur le fait que les personnes vivant avec le VIH devraient avoir accès aux services de santé, y compris à un traitement antirétroviral.

17 Ibid.

18 Ibid.

19 ONUSIDA: [Vives inquiétudes de l'ONUSIDA et de MPact devant la stigmatisation et les abus que subissent les personnes LGBTI pendant l'épidémie de COVID-19](#), Communiqué de presse, 2020.

20 OIT, [A qualitative study on stigma and discrimination experienced by indigenous peoples living with HIV or having TB at work](#), 2019.

21 OIT, [Normes de l'OIT et COVID-19](#), 2020.

22 OIT, [Recommandation \(n° 200\) sur le VIH et le sida](#), 2010.

23 OIT, [Combattre la stigmatisation et la discrimination dans le cadre de la lutte contre la COVID-19: Principaux enseignements de la riposte au VIH et au sida](#), Note de synthèse de l'OIT, 2020.

24 OIT, [Le rôle central du dialogue social pour faire face à la crise du COVID-19](#), 2020.

► Note de synthèse

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH

- En **Afrique du Sud**, le Conseil consultatif national conjoint sur le développement économique et l'emploi, le Conseil national sud-africain du sida, l'OIT et d'autres agences de l'ONU coordonnent une réponse multisectorielle au COVID-19 et au HIV. Cette initiative vise à soutenir le travail entrepris au sujet du COVID-19 et du VIH par le Centre de commande de la société civile en promouvant l'implication des travailleurs vivant avec le VIH, en renforçant la sensibilisation au VIH et au COVID-19 et la formation des travailleurs, et en soutenant des interventions visant à limiter l'impact du COVID-19 sur les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle.

Recueillir des informations relatives à l'impact socio-économique du COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH

Recueillir des données et des informations fiables est une étape essentielle pour prendre des décisions éclairées. Les gouvernements, les équipes de pays de l'ONU et les partenaires du développement ont déjà lancé un certain nombre d'évaluations afin de mieux comprendre l'impact du COVID-19.

Le principe de «ne pas faire de laissés-pour-compte» doit guider cette collecte d'informations. Les pays devraient identifier les groupes laissés pour compte: qui ils sont, où ils vivent et pourquoi ils sont ignorés. Ces informations sont cruciales pour élaborer et mettre en œuvre des mesures efficaces et inclusives.

La note technique de l'OIT intitulée «Rapid Diagnostics for Assessing the Country Level Impact of COVID-19 on the Economy and Labour Market»²⁵ (Diagnostics rapides pour évaluer l'impact national du COVID-19 sur l'économie et le marché du travail) donne des conseils pertinents à cet égard et souligne que cette évaluation doit identifier les travailleurs les plus vulnérables, y compris les personnes vivant avec le VIH.

Une fois l'évaluation réalisée, il devient possible de concevoir des mesures ciblées.

- En **Indonésie**, la Coalition pour le sida s'est associée à l'OIT pour réaliser une évaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH, en particulier sur les moyens de subsistance et l'accès aux traitements antirétroviraux dans les zones isolées.
- En **Inde**, l'ONUSIDA, l'OIT et d'autres agences des Nations-Unies ont lancé une évaluation de l'impact socio-économique du COVID-19 sur les personnes

vivant avec le VIH. Un questionnaire, élaboré avec la participation de personnes séropositives, sera transmis à plus de 70 000 personnes vivant avec le VIH.

- En **Zambie**, une initiative conjointe de l'ONU et avec la participation de l'OIT va évaluer l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'égalité femmes-hommes. La portée de cette évaluation inclut l'impact de la pandémie sur les personnes vivant avec le VIH.
- En **Chine**, une étude conjointe de l'ONU sur la pauvreté, la vulnérabilité et le VIH est prévue. Elle permettra aussi d'évaluer l'impact du COVID-19 sur le revenu et les moyens de subsistance des personnes vivant avec le VIH.
- Au **Mozambique**, l'OIT prépare en collaboration avec ses mandants une évaluation rapide de l'impact du COVID-19 et du VIH dans le monde du travail, en particulier sur l'économie informelle.
- A **Madagascar**, le Conseil national de lutte contre le VIH et l'OIT travaillent ensemble pour identifier les besoins des personnes vivant avec le VIH afin d'élaborer un plan d'action pour lutter contre les effets du COVID-19 sur les travailleurs de l'économie informelle vivant avec le VIH et la tuberculose.

Protéger les emplois et le revenu des personnes vivant avec le VIH et des populations clés

Tandis que les confinements prennent fin et que des plans de reprise sont mis en œuvre, il est important de veiller à ce que les personnes vivant avec le VIH et les populations clés ne subissent pas de stigmatisation ou de discriminations en reprenant le travail ou en réintégrant le marché du travail.

Étant donné le taux de chômage élevé des personnes vivant avec le VIH, certains pays ont mis en œuvre des programmes ciblés de création de revenus dans le cadre de leurs plans de réponse au COVID-19 et de reprise: d'autres pays pourraient s'en inspirer.

- En **Zambie**, la Fédération zambienne des employeurs et le Réseau des personnes zambiennes vivant avec le VIH travaillent avec le soutien de l'OIT sur un programme innovant de création de revenus pour les personnes vivant avec le VIH. L'OIT va ainsi aider le Réseau à produire du désinfectant pour les mains qui sera vendu sur les lieux de travail. L'OMS coordonnera l'assurance de la qualité du désinfectant.

► Note de synthèse

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH

- En **Indonésie**, la stratégie de formation aux affaires de l'association nationale indonésienne des employeurs et du projet Sustaining Competitive and Responsible Enterprises (SCORE) de l'OIT a été adaptée pour faire face à la situation engendrée par la crise du COVID-19. Les personnes transgenres qui ont lancé leur entreprise avec le soutien de l'OIT peuvent ainsi participer en ligne à une formation intensive aux affaires pour apprendre comment adapter leurs activités pendant et après la pandémie.
- En **Inde**, un projet de création de revenus pour les personnes vivant avec le VIH est en cours d'élaboration par la Coalition nationale des personnes vivant avec le VIH. Celle-ci prévoit de produire des masques et du désinfectant pour les mains qui seront utilisés sur les lieux de travail en coopération avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, une fois que le confinement sera levé, pour faciliter la mise en œuvre du programme de reprise du travail en toute sécurité.
- Au **Nigéria**, la Coalition des entreprises du Nigéria et l'OIT collaborent au développement d'une boîte à outils pour soutenir les activités génératrices de revenus des personnes vivant avec le VIH.
- Au **Mozambique**, une formation de Gerez mieux votre entreprise (GERME) est proposée aux membres du réseau des personnes vivant avec le VIH dans deux provinces. Les membres du réseau bénéficieront également d'un projet de création de revenus autour de la production et de la vente de masques.

Protéger les professionnels de santé et renforcer les programmes de sécurité et de santé au travail

La Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail adoptée en juin 2019 souligne que «des conditions de travail sûres et salubres sont fondamentales au travail décent». Le COVID-19 a montré l'importance de protéger les professionnels de santé, d'améliorer leurs conditions de travail et de garantir la sécurité et la santé au travail. Il est essentiel d'inclure le VIH dans les services de santé au travail.

La Convention (n° 155) de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs donne des indications relatives aux mesures de prévention et de protection préconisées pour atténuer les effets négatifs des pandémies telles que celle de COVID-19 sur la santé et la sécurité au travail.

- En **Indonésie**, le ministère de la Main-d'œuvre élabore avec l'aide de l'OIT des lignes directrices en matière de sécurité et de santé au travail (SST) pour les secteurs prioritaires touchés par le COVID-19.

Elles garantiront l'intégration du VIH dans les services de santé sur les lieux de travail. Une campagne de sensibilisation au VIH par des blogs vidéo est également prévue et fera partie de la diffusion et de la mise en œuvre des lignes directrices en matière de SST. Cette campagne sera réalisée en coordination avec l'Association nationale des employeurs indonésiens et une entreprise de production.

- En **Chine**, le Ministère de la Santé et l'OIT s'appuient sur le programme de lutte contre le VIH et le sida existant de longue date et utilisent l'outil HealthWISE pour former des travailleurs dans plus de 130 hôpitaux à travers le pays. En réponse aux besoins locaux, l'OIT prévoit aussi d'organiser des ateliers de formation en ligne à l'aide de l'outil HealthWISE pour les professionnels de santé de la province du Hubei, qui a été très fortement touchée par la crise du COVID-19. Ces ateliers devraient être proposés aux travailleurs de 100 hôpitaux dans la province.

Impliquer les personnes vivant avec le VIH et les populations clés

Une implication précoce et significative des communautés touchées dans la réponse au COVID-19 est essentielle. La recommandation n° 200 de l'OIT indique que «les politiques et programmes nationaux devraient être élaborés par les autorités compétentes en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives, ainsi qu'avec des organisations représentant les personnes vivant avec le VIH, en tenant compte des avis des secteurs concernés, notamment le secteur de la santé».

Le principe d'implication accrue des personnes vivant avec le VIH devrait être respecté car il permet de renforcer la légitimité et l'efficacité des actions engagées par les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes. Il existe déjà de nombreux exemples inspirants de mesures et de solutions innovantes proposées par les organisations communautaires pendant la crise du COVID-19. Les gouvernements devraient impliquer les communautés à toutes les étapes de leur réponse pour s'assurer que celle-ci est inclusive et répond aux besoins des populations les plus marginalisées et les plus vulnérables.

Au niveau mondial, l'OIT travaille avec le Global Network of People Living with HIV (Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH) pour des actions de plaidoyer en faveur du droit au travail des personnes séropositives et afin de veiller à ce que ces personnes ne soient pas oubliées par les réponses au COVID-19. L'OIT collabore également avec plusieurs réseaux nationaux de personnes vivant avec le VIH et soutient leur participation aux mesures de réponse au COVID-19 dans le monde du travail.

► Note de synthèse

Le COVID-19 et le monde du travail: le cas des personnes vivant avec le VIH



Organisation
internationale
du Travail

Le COVID-19 a un impact négatif sur les personnes vivant avec le VIH à travers le monde. Nombre d'entre elles n'ont plus accès à leur traitement et ont perdu leurs moyens de subsistance du fait des confinements. Nous voulons remédier à ces problèmes. Engagez-vous à nos côtés.

Rico Gustav, Directeur Exécutif,
Global Network of People Living with HIV



Étendre la couverture de la protection sociale afin d'inclure les personnes vivant avec le VIH

Un effort coordonné est nécessaire pour soutenir les actions à court et à long terme visant à renforcer les systèmes de protection sociale universelle en lien avec le COVID-19. L'objectif 10 de la stratégie de l'ONUSIDA²⁶ (au moins 75 pour cent des personnes vivant avec le VIH ont accès à une protection sociale) doit rester une priorité.

L'OIT a publié des recommandations et des conseils relatifs au renforcement des mesures de protection sociale pendant la pandémie de COVID-19²⁷. Les initiatives en ce sens devraient adopter une perspective plus inclusive et veiller à ce que les personnes vivant avec le VIH soient effectivement couvertes par les mesures de protection sociale. Les obstacles auxquels doivent faire face ces personnes pour avoir accès aux services de protection sociale devraient être identifiés en concertation avec les organisations de personnes vivant avec le VIH et les populations clés afin de pouvoir être éliminés.

- En **Ouganda**, une évaluation rapide des besoins en matière de protection sociale des travailleurs de l'économie informelle va être lancée. La Fédération des employeurs ougandais, l'Organisation nationale des syndicats et l'Organisation centrale des syndicats libres établiront des contacts avec les associations de l'économie informelle et le Forum national des

réseaux de personnes vivant avec le VIH en Ouganda participera à l'évaluation afin de garantir l'inclusion des personnes séropositives.

- Au **Kenya**, la FAO et l'OIT prévoient une évaluation de la couverture de la protection sociale dans l'économie informelle et l'économie rurale. Il s'agira d'une évaluation approfondie qui inclura les personnes vivant avec le VIH.
- Au **Libéria**, six réseaux de personnes vivant avec le VIH reçoivent l'aide de l'OIT pour accéder à une protection sociale, notamment aux distributions alimentaires et aux distributions de masques et de désinfectant pour les mains dans le comté de Montserrado.

Poursuivre les programmes de prévention, de dépistage et de traitement du VIH pour les travailleurs et renforcer la réponse au COVID-19

Bien que la pandémie de COVID-19 soit une urgence sanitaire sans précédent, il ne faut pas la laisser affaiblir les efforts actuels contre le VIH et le sida. Les services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH ne devraient pas ralentir. Les enseignements tirés de la lutte contre le VIH peuvent également guider la réponse au COVID-19 à cet égard. Les mesures de prévention du VIH et du COVID-19 peuvent se renforcer mutuellement.

26 ONUSIDA, *Stratégie pour 2016-2021, Accélérer la riposte pour mettre fin au sida*, 2015.

27 OIT, *Les réponses de la protection sociale à la pandémie de COVID-19 dans les pays en développement: Renforcer la résilience grâce à la mise en place d'une protection sociale universelle*, 2020.

Le programme de conseil et de dépistage volontaires du VIH pour les travailleurs créé par l'OIT, VCT@WORK, a montré que les lieux de travail offrent de vastes possibilités pour étendre le dépistage, notamment aux hommes, moins susceptibles que les femmes de se rendre dans des établissements de santé. Étendre ce programme de dépistage confidentiel aux tests du COVID-19 est une possibilité qu'il convient d'explorer.

Il faut trouver des manières innovantes de poursuivre la sensibilisation et les formations autour du VIH ainsi que le dépistage. Cela comprend l'auto-dépistage, qui permet aux travailleurs de faire un test préliminaire en privé avant de se rendre dans un établissement de santé pour réaliser un test de confirmation et recevoir des conseils et, si nécessaire, un traitement. Là encore, ces initiatives pourraient être adaptées au dépistage du COVID-19.

Au Kenya, VCT@WORK intègre des activités de sensibilisation au COVID-19

En s'appuyant sur l'initiative VCT@WORK en cours l'Organisation centrale des syndicats du Kenya, (COTU-K), prévoit de mettre en œuvre un programme complet, destiné aux chauffeurs routiers, concernant le COVID-19 et le VIH, avec l'aide de son affiliée l'Organisation des chauffeurs routiers longue distance du Kenya et sa branche sanitaire, le Centre de ressources sanitaires communautaire des autoroutiers, de la Kenya Pipeline Company et de l'OIT.

Ce programme inclut des activités de sensibilisation aux mesures de prévention du COVID-19, la distribution de masques et de désinfectant, la promotion du dépistage du VIH et des activités de lutte contre la stigmatisation. Il intégrera aussi l'auto-dépistage du VIH dans l'initiative VCT@WORK actuelle et des campagnes de distribution de préservatifs aux chauffeurs routiers.

Intégration de la lutte contre le COVID-19 dans la sensibilisation et les formations autour du VIH

- En **Ukraine**, pendant le confinement instauré pour lutter contre le COVID-19, l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), le Syndicat des travailleurs de l'industrie agro-alimentaire d'Ukraine et l'OIT organisent des sessions de sensibilisation en ligne sur le VIH et le COVID-19 pour les membres du syndicat. Le Syndicat des travailleurs de l'industrie agro-alimentaire d'Ukraine est affilié à l'UITA et collabore activement avec l'OIT au sujet du VIH et du sida. Sur la base de cette collaboration, des sessions en ligne sont organisées autour du VIH et du COVID-19 pour les membres de l'organisation et traitent de la prévention, de la lutte contre la stigmatisation, des façons de rester positif pendant le confinement et du lien avec les activités de soin pour promouvoir l'accès aux services de santé dans le contexte du VIH ou du COVID-19.
- Au **Malawi**, l'Association consultative des employeurs du Malawi et l'OIT travaillent ensemble pour sensibiliser les employeurs à leur rôle dans la protection des groupes les plus vulnérables pendant la crise du COVID-19 à l'aide de programmes télévisés et radiophoniques. Par ailleurs, en réponse au plan national de préparation et de réponse au COVID-19 élaboré par le gouvernement du Malawi, les agences de l'ONU ont établi un plan de priorisation. Une des priorités indiquées par ce plan est l'implication des communautés tant au niveau national qu'au niveau des districts. Une campagne d'information sur le COVID-19 destinée aux populations vulnérables, dont les personnes vivant avec le VIH, est également prévue.
- En **Tanzanie**, l'Association des employeurs de Tanzanie, le Congrès des organisations de travailleurs de Tanzanie et l'OIT préparent des campagnes de communication sur les lieux de travail pour sensibiliser, informer et éduquer les gens sur le COVID-19 et le HIV en veillant à suivre une approche basée sur les droits. Un outil de formation en ligne sur le COVID-19 et le VIH est également en cours de développement pour les pairs-éducateurs en milieu de travail.
- Au **Zimbabwe**, une campagne en ligne est en train d'être créée autour du VIH et du COVID-19, avec notamment un jingle sonore et de courtes vidéos, en collaboration avec les mandants de l'OIT, le PAM, l'ONUSIDA et l'UNICEF.
- Au **Mozambique**, les parties prenantes du monde du travail prennent des mesures contre le COVID-19 et le HIV en ciblant plus particulièrement les travailleurs de l'économie informelle. Il est notamment prévu de créer des outils de communication et de formation et de former 250 pairs-éducateurs. Des programmes radiophoniques communautaires seront par ailleurs utilisés pour renforcer la sensibilisation et réduire la stigmatisation liée au COVID-19 et au VIH.
- En **Afrique du Sud**, le Conseil national sud-africain du sida et l'OIT collaborent pour former les professionnels de santé au sujet du COVID-19 et du VIH et leur fournir du matériel et des outils. Ils prévoient également de créer des messages et des outils spécifiques autour du COVID-19 et du VIH pour les travailleurs du secteur de la vente au détail et les travailleurs de l'économie informelle.

► **Références utiles**

[Combattre la stigmatisation et la discrimination dans le cadre de la lutte contre la COVID-19: Principaux enseignements de la riposte au VIH et au sida, Note de synthèse de l'OIT, 2020](#)

[The fight against COVID-19 should not mean forgetting the 37 million people living with HIV, Blog de l'OIT, 2020](#)

[A qualitative study on stigma and discrimination experienced by indigenous peoples living with HIV or having TB at work, OIT et CAAN, 2019](#)

[Voluntary Confidential Counselling and HIV Testing for workers, Rapport de l'OIT, 2019](#)

[Access to and Effects of Social Protection on Workers living with HIV and their Households, OIT, 2014](#)

[L'impact du VIH et du sida sur le monde du travail: Estimations mondiales \[Résumé\], OIT, 2018](#)

[Les droits humains aux temps du COVID-19 — Les leçons du VIH pour une réponse efficace, et dirigée par la communauté, ONUSIDA, 2020](#)

[VIH et COVID-19: informations à l'intention des personnes séropositives, ONUSIDA, 2020](#)

Coordonnées

Bureau International du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département des conditions de travail et de l'égalité
Service du genre, de l'égalité et de la diversité & OITSIDA
E: ged@ilo.org